

N°14 Automne 2016 **Lien**  
**énergies**

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Chez Jeanne  
6 km - 15 mn  
♥ 173 kcal

Les Maisons  
5,5 km - 14 mn  
♥ 165 kcal

Gentioux  
12 km - 30 mn  
♥ 346 kcal

Vassivière  
27 km - 1 h 03 mn  
♥ 2406 kcal

Chez Fred  
8 km - 22 mn  
♥ 254 kcal

Etang de Louis  
2,5 km - 5 mn  
♥ 97 kcal

Meymac  
12 km - 29 mn  
♥ 2896 kcal

**ON SE BOUGE, AUTREMENT,  
SUR LE TERRITOIRE DU PARC !**



**FOCUS : Tous en selle ! Avec le vélo à assistance électrique, tout devient plus facile ! .....2**

**PROCHAINEMENT : La semaine de la mobilité .....3**

**RETOUR SUR l'éclairage public sur le territoire du Parc .....4**

**A VENIR : le Jour de la Nuit .....4**



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



# TOUS EN SELLE ! Avec le vélo à assistance électrique, tout devient plus facile !

Dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial, le Parc fait le pari du vélo à assistance électrique ! Alternative facile, accessible et respectueuse de l'environnement, il se montre particulièrement adapté aux territoires vallonnés et aux

grandes distances. L'opération «Du jus dans les pédales» vient de célébrer avec succès sa première année de fonctionnement. Une telle réussite ne peut s'arrêter en si bon chemin, c'est pourquoi le Parc lance deux nouvelles actions.

## 35,7%

C'est la part des consommations énergétiques liées aux transports sur le territoire du Parc.

## DU JUS DANS LES PÉDALES : UN AN APRÈS !

Depuis juillet 2015, les habitants du territoire ont eu la possibilité d'essayer le vélo à assistance électrique.

Des prêts gratuits de 7 à 15 jours ont été proposés aux habitants, en priorisant les déplacements domicile-travail. Le bilan de cette première année de prêts est très concluant !

## 43

→ C'est le nombre d'emprunteurs de VAE



31

femmes



12

hommes

### → Points forts

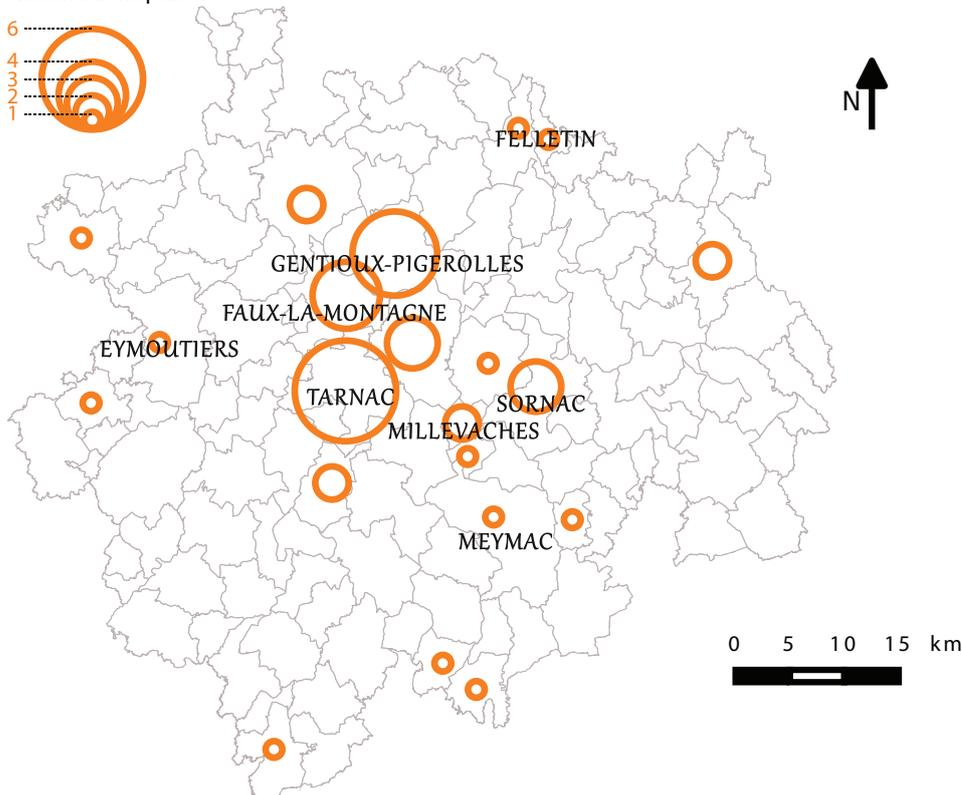
- + Le confort de l'assistance.
- + La vitesse.
- + L'autonomie de la batterie.
- + Les distances importantes pouvant être parcourues.
- + La facilité d'utilisation en toutes circonstances.

### → Points faibles

- Le prix d'un vélo électrique, principal frein pour les acheteurs potentiels.

### Répartition des lieux de résidence des emprunteurs

Nombre d'emprunts



Source: IGN, PNRML, 2016

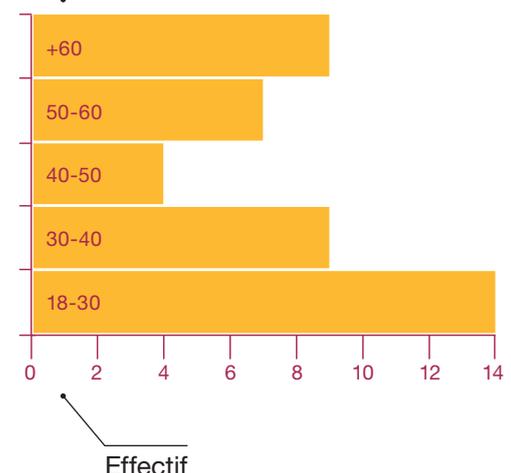
Réalisation: PNRML, 2016

## 3575 km

→ C'est le nombre de kilomètres parcourus en un an par les VAE du PNR.

Distance domicile travail moyenne : 10 km

Tranche d'âge des emprunteurs



# VERS L'ACCROISSEMENT DE LA FLOTTE DE VÉLOS ET DE L'OFFRE AUX RÉSIDENTS

Le logo de l'opération, facilement identifiable



Dès l'automne, des locations « longue durée » seront proposées, grâce à l'acquisition de 16 nouveaux VAE, pour continuer à inciter les habitants à utiliser le vélo comme mode de transport alternatif à la voiture. Le but est aussi d'aider à l'acquisition d'un VAE grâce à des tarifs préférentiels sur la vente des vélos d'occasion. En complément, 4 autres vélos destinés à la location touristique seront disponibles à la maison du Parc pour les nombreux visiteurs

## Éléments clefs

- Une nouvelle flotte de 20 VAE
- Location « longue durée » de 2 mois à 1 an
- Tarifs :
  - 70€ les 2 mois,
  - 160€ les 6 mois
  - 280€ l'année

## PROCHAINEMENT : LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

A l'occasion de la semaine de la mobilité du 16 au 23 septembre 2016, le Parc proposera des animations. Les écoles sont invitées à participer au **Défi Tècap** : *Tous à l'école à pied !* qui vise à inciter les déplacements doux ou alternatifs à la voiture individuelle pour se rendre du domicile à l'établissement scolaire.

En clôture de cette semaine, un stand « mobilité durable » se tiendra aux côtés des nombreux acteurs du territoire présents à la Nouaille lors de la fête de la Montagne Limousine : essais de vélo à assistance électrique, balades guidées et autres animations vous seront proposés !



Les VAE en location longue durée



## Événements clefs

- Du 16 au 22 septembre 2016 : Défi **Tècap** dans les écoles
- 17 septembre 2016
  - Atelier de réparation de vélo par la ressourcerie « Court-Circuit » à l'occasion du forum des associations à Felletin, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h
  - Transports départementaux de la Creuse gratuits pour se rendre aux journées du patrimoine
- 24 septembre 2016  
À la fête de la Montagne, à la Nouaille :
  - Essais de vélos à assistance électrique sur circuits balisés
  - Jeu Opti'mouv pour les plus jeunes, à 14h et 17h
  - Réparation de vélo avec l'association « ça roule »

## LE POINT SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, ENJEU PHARE DU PARC

### → L'éclairage public : une véritable manne

Le Parc s'attache à poursuivre le travail engagé autour de l'éclairage public en faveur des réductions des dépenses énergétiques des communes. Mais aussi pour préserver l'environnement et la biodiversité nocturnes, favoriser l'observation du ciel étoilé et l'astro-tourisme local. En effet, le territoire bénéficie d'une qualité de ciel étoilé exceptionnelle reconnue par les associations d'astronomes !

### → A venir

Chaque année à l'occasion du « Jour de la Nuit », événement national de sensibilisation à la pollution lumineuse, plusieurs manifestations sont organisées sur le territoire.

### → Jeudi 06 Octobre MEYMAC (19)

*Atelier de travail* Eclairage Public pour les élus et techniciens communaux

*RDV : 15h – Clau del Pais*

*Conférence gesticulée* Alibaba et les 40 pollueurs

*RDV : 20h - Salle polyvalente*

### → Samedi 08 octobre MILLEVACHES (19)

*Soirée mammifères nocturnes* à la Maison du Parc

*RDV : 19h – Maison du Parc*

### VALLIERE (23)

*Noctambulation contée*

*RDV : 20h - Etang de Masvaudier*

### LACELLE (87)

*Le ciel de Lacelle*

*RDV : 20h – Place de la Gare*

### FLAYAT (23)

*L'Espace étoilé*

*RDV : 20h30 – Café de l'Espace*

Le Jour de la Nuit 2016

samedi 8 octobre  
Rallumez les étoiles!  
aux quatre coins du Parc

Lacelle  
Vallière  
Millevaches  
Flayat

LE JOUR de la NUIT

Le programme complet est disponible sur :  
www.pnr-millevaches.fr  
05 55 96 97 00

Affiche de l'événement présente sur tout le territoire.  
Conception : Sylvie Verhée  
Photos : KMJ, Pierre Marsan, Anatoli Styf

## ECLAIRAGE DE NUIT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNE, DES AVANCEES LEGISLATIVES DANS LA LOI BIODIVERSITE

### → La loi au service de la biodiversité

Grâce au suivi et aux contributions de l'ANPCEN\*, des progrès significatifs en terme de limitation de la pollution lumineuse ont été inscrits dans la loi biodiversité adoptée le 20 juillet dernier.

### → Des avancées qui se déclinent en 5 points :

- *Les paysages et l'environnement nocturnes sont reconnus* comme faisant partie du patrimoine commun de la nation
- *La prévention de la pollution lumineuse* et l'inscription dans le droit du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde et de contribuer à la protection de l'environnement nocturne
- *L'introduction de la pollution lumineuse sous-marine*
- *La prise en compte de la gestion de l'éclairage nocturne* dans la continuité écologique (pour les trames verte et bleue)
- *La prévention des nuisances lumineuses* pour les paysages

Cette loi marque une nouvelle étape clé pour la prise en compte des impacts de l'éclairage nocturne.

\* Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (partenaire des Parcs naturels régionaux de France)

## A NOTER

→ Cette année, le Parc propose un soutien financier via l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte pour la modernisation de l'éclairage public. Cette mesure s'ajoute à l'accompagnement des communes et à l'organisation d'animations.

Les projets exemplaires pourront bénéficier d'un financement jusqu'à 80%.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA  
CROISSANCE VERTE  
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

### Pour aller plus loin :

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin  
7, route d'Aubusson - 19 290 MILLEVACHES  
05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr  
v.janet-wioland@pnr-millevaches.fr

